COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

**DE2026_1510_03**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le vingt octobre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
**Date de convocation :**

---

**PRESENTS** :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

**ABSENTS** :
SIMON Guy (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES** :

**POUVOIRS** :
CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par BRAY Christian (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) représentée par MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE** :
MATHELIN Sandra (CCVAI)

## OBJET : Attribution d'un fonds de concours à la commune de BULLY pour le projet d'un logement communal

Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_03-DE
A G E D I

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 13 avril 2023 par laquelle le Conseil communautaire a instauré le principe de versement de fonds de concours aux communes et en a précisé les modalités d'attribution.
Monsieur le Président présente la demande du Conseil municipal de la commune de BULLY pour un montant de dépenses de 9 914,27€ HT € HT pour des dépenses liées l'installation d'une pompe à chaleur et le changement des menuiseries dans un logement communal ;
Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer le fonds de concours d'un montant de 6 666€.

Vu les règles d'attribution adoptées par le Conseil Communautaire,
Vu les crédits affectés,
Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**Article 1 : DECIDE**L'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 6 666 € à la commune de BULLY afin de cofinancer les investissements,
**Article 2 : AUTORISE** le Président à signer tous les documents y afférents,
**Article 3** : **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 20/10/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :* 20.10.26
*et de la publication le :* 20.10.26
*Le Président,*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT LYONNAIS LOIRE

Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_03-DE
A G E D I